

- **LUZERNE** : Les luzernières sont entre le stade 6 feuilles trifoliées et bourgeonnement. Beaucoup d'insectes observés sans incidence
- **MAIS** : apparition des premiers pucerons *Rhopalosiphum padi*. Début des éclosions des pontes de pyrales.
- **BETTERAVES** : 45 % des parcelles observées cette semaine, pour les maladies foliaires, restent en dessous des seuils d'interventions, avec une forte disparité entre départements! Peu d'activité des bioagresseurs aériens. Constat de dégâts d'aphanomyces dans le département de l'Aisne.

LUZERNE

Stade :

Les luzernières sont entre les stades 6 feuilles et début bourgeonnement. Les conditions climatiques passées ont été très favorables à la pousse.

Ravageurs :

Les parcelles observées sont très saines.

Nous observons beaucoup de sitones actuellement. Cependant, ils ne causent aucun dégât en parcelle. Les quelques défoliations sont largement compensées par la croissance des luzernières



MAÏS

Stade :. de 12 feuilles visibles à floraison femelle.

Cette semaine, 11 parcelles de maïs ont été observées. **Noter la date de floraison** : voir BSV précédents


Pucerons :

Cette semaine, pour la première fois de cette campagne, 3 espèces de pucerons sont observées sur le réseau d'observation :

- *Rhopalosiphum padi*, est signalé à Erlon (Aisne) avec 8 % des panicules porteur de pucerons.

Aucune observation ne dépasse les différents seuils indicatifs de risque.

	Communes	stade	Nbre de pucerons par plante	
			<i>Metopolophiu m dirrhodum</i>	<i>Sitobion avenae</i>
02	QUINCY-BASSE	Flf	0	1 - 10
02	LEURY	16 f	0	0
02	ERLON	Flm	11 - 50	1 - 10
02	ROGNY	Flm	1 - 10	1 - 10
02	CLASTRES	13 F	51 - 100	1 - 10
02	SAINT-EUGENE	12 f	0	1 - 10
80	MARESTMONTIER			
80	S	Flm	1 - 10	1 - 10
80	COTTENCHY	12 f	1 - 10	1 - 10
80	FOURCIGNY	12 f	1 - 10	-
80	VIGNACOURT	Flf	1 - 10	1 - 10

Pucerons	Description	seuils indicatifs de risque
<p data-bbox="79 203 344 234"><i>Rhopalosiphum padi</i></p> 	<p data-bbox="444 203 696 422">Couleur vert très foncé à noir avec une zone caractéristique rougeâtre à l'arrière de l'abdomen. Forme globuleuse. Taille inférieure à 2 mm.</p>	<p data-bbox="722 203 1333 327">Plus de 10 pucerons ailés/plante avec formation de colonies d'aptères, avant 6 feuilles ; puis au moment de la floraison mâle : une panicule sur 2 colonisée.</p>

Source : AGPM

Analyse du risque :

Cette semaine, les niveaux de populations des pucerons *Metopolophium* et *Sitobion* sont stables. **Les premiers *Rhopalosiphum***, font leur apparition dans l'Aisne.

Surveiller, maintenant, plus particulièrement *Rhopalosiphum padi* (puceron noir) qui peut se développer sur les panicules et les jeunes épis en période de floraison des maïs. *Rhopalosiphum padi*, lorsqu'il est installé en colonies sur les maïs, peut **provoquer l'avortement de grains nouvellement formés**, et donc une perte de rendement. Voir tableau ci-joint.



Rhopalosiphum padi sur panicule (C. GAZET, CA 59-62)



Chrysope adulte (C. GAZET, CA 59-62)



Coccinelle à 14 points (C. GAZET, CA 59-62)

Des auxiliaires sont observés dans de nombreuses parcelles avec des niveaux de populations importants.

Rappelons que la présence d'auxiliaires sur une parcelle peut suffire au contrôle des populations de pucerons.



Larve de coccinelle (R. PREVOST, NORIAP)



Larve de syrphe vs pucerons (C. GAZET, CA 59-62)

Pyrale :

Réseau de piégeage

Cette semaine, le réseau compte 11 pièges à phéromones disposés dans la région ; 8 d'entre eux enregistrent des captures.

Le vol se développe.

Département	Lieux	Capture	Capture	Capture	Capture
		semaine 27	semaine 28	semaine 29	semaine 30
		5 juillet 2016	12 juillet 2016	19 juillet 2016	26 juillet 2016
80	AIRAINES	0	-	-	-
02	ERLON	3	-	12	20
02	ROGNY	0	-	2	3
80	MARESTMONTIERS	1	6	6	3
02	CHIVY-LES-ETOUVELLES	0	0	0	-
02	CLASTRES	0	0	9	3
80	FOURCIGNY	0	0	-	0
02	SAINT-EUGENE	1	5	-	3
60	BORNEL	1	0	0	-
80	COTTENCHY	-	2	3	1
80	VIGNACOURT	-	0	0	0
02	QUINCCY BASSE	-	13	20	12
02	LEURY	-	-	0	2






Suivi des pontes

Afin de déterminer l'apparition des chenilles de pyrale et le début du stade "chenille baladeuse", il faut **suivre l'évolution des pontes en observant attentivement la face inférieure des feuilles** à proximité de la nervure principale, où les papillons déposent généralement leurs œufs. Les pontes de pyrales (ou ooplaques) sont des sortes de plaquettes dans lesquelles les œufs se recouvrent les uns les autres. La taille d'une ooplaque est comprise entre 0,5 et 1 cm.

Cette semaine, trois parcelles du réseau présentent des pontes :

Département	Lieux	Pontes fraîches	Pontes écloses	Pontes totales
02	ERLON	12 %	-	12 %
02	ROGNY	3 %	3 %	6 %
80	MARESTMONTIERS	3 %	3 %	6 %

Le seuil indicatif de risque est atteint quand 10% des pieds portent une ponte.

Pontes fraîches	Ponte de quelques jours couleur crème	Ponte « tête noire » prête à éclore	Ponte éclos	Ponte parasitée par trichogrammes
				

Analyse du risque

Rappelons que les **périodes vulnérables pour la pyrale du maïs** sont :

- le stade ponte fraîche, pour la lutte biologique (la mouche parasite pond à l'intérieur des ooplaques) ;
- le stade "chenille baladeuse" pour les solutions conventionnelles.

Vous trouverez la carte du risque pyrale, dans le BSV Grandes cultures N° 19.

BETTERAVES

Ravageurs:

Les perforations de noctuelles défoliatrices concernent 5 parcelles observées. Le parasite a souffert des fortes chaleurs de la semaine dernière.

Une grande partie des pontes de pégomyies ont avorté la semaine dernière, du essentiellement aux conditions climatiques.

Le seuil indicatif de risque est de 50 % de plantes avec morsures récentes ou présence de chenilles vivantes (déjections).

Rappelons que le seuil indicatif de risque à la couverture du sol est de 50 % des plantes avec galeries et présence d'asticots. .

La présence de pucerons noirs est de nouveau signalée sur quelques parcelles, notamment dans l'Oise.

Aucun seuil de risque pour ce parasite à ce stade

Résobet-Fongis

Cette semaine le résobet-Fongis est **constitué de 49 parcelles** : 15 dans le département de l'Aisne, 17 dans l'Oise et 17 dans la Somme.

Un seul site d'observation reste vierge de maladies cette semaine : la parcelle de Fins dans la Somme.

Aucune parcelle du réseau n'est au seuil pour l'oïdium.

La rouille et la ramulariose sont les deux maladies les plus rencontrées cette semaine.

Seuils indicatifs de risque

Maladies	Régions	T1	T2	T3
Début de la protection <u>avant le 15 août</u>				
Oïdium	toutes régions	15 %	30 %	30 %
Rouille	toutes régions	15 %	40 %	40 %
Cercosporiose	bordure littorale	10 %	20 %	Pas de T3
	autres régions	5 %		25 %
Ramulariose	toutes régions	5 %	20 %	25 %

On constate la présence **de ramulariose** sur 55 % des suivis hebdomadaires, avec 8 nouvelles parcelles au seuil de risque. 80% des sites observés confirment la présence de rouille avec également 8 cas notés au seuil indicatif de risque.

La cercosporiose progresse le plus cette semaine avec 54% des observations contre 27 la semaine précédente.

L'évolution du complexe des maladies du feuillage est notable cette semaine, 26 parcelles du réseau ont à ce jour atteint ou dépassé les seuils indicatifs de risque : 59 % dans la Somme, 73 % dans l'Aisne et 41% dans l'Oise. La pression des maladies du feuillage semble plus modérée sur le nord du département de l'Oise.

Seule l'observation de vos parcelles permet de bien évaluer le risque vis-à-vis du développement des maladies du feuillage.

Observations semaine 30 du 26 juillet 2016

Lieu	Observateurs	Variétés	Observation IPM			
			Cerco	Oidium	Rouille	Ramu
SOMME						
Bermy-en-santerre	ITB 80	CHLOELIA KWS	seuil ramu atteint le 19 juillet			
Bermy-en-santerre	ITB 80	ACACIA	seuil ramu atteint le 13 juillet			
Boves	TEREOS	SUSETTA KWS	2	0	9	5
Conteville	ITB 80	CHLOELIA KWS	1	0	0	0
Famechon	SES VDH	BEETLE	seuil ramu atteint le 19 juillet			
Fins	UNEAL	CHLOELIA KWS	0	0	0	0
Hangest-en-Santerre	SLS	TISSERIN	0	0	5	2
Marchepot	BASF	BEETLE	2	0	30	1
Montigny-sur-l'halhue	SANA TERRA	ROCAMBOLE	0	0	6	6
Nampont st Martin	TEREOS	TISSERIN	0	3	0	0
Picquigny	KWS/AGRI	CHLOELIA KWS	6	0	11	0
Ponthoile	SRAL	CHLOELIA KWS	5	4	13	2
Proyart	PHYTEUROP	VULCANIA KWS	2	0	2	2
Cardonnette	CA 80	BARENTS	3	0	10	4
Roye	CA 80	SUSETTA KWS	seuil rouille atteint le 19 juillet			
Visme au val	ITB 80	BEETLE	1	0	12	2
Vraignes-en-Vermandois	CETA HDS/CRISTAL	BEETLE	seuil rouille et ramu atteint le 11 juillet			

en bleu: parcelle en bordure littorale avec le seuil cercosporiose de 10%.

AISNE						
Allemant	TEREOS	Barents	0	0	8	1
Barenton B	ASEL	Millenia KWS	1	0	3	0
Blérancourt	ITB 02	Acacia	13	0	6	4
Chambry	ACOLYANCE	Acacia	0	0	1	0
Dammart	ACOLYANCE	Loriquet	2	0	0	4
Froidmont	TERNOVEO	Millenia KWS	seuil cerco et rouille atteint le 19 juillet			
La Selve	ITB 02	Acacia	3	1	6	5
Le Herie la Vieville	CERENA	Capella	6	0	0	0
Maissemy	F. Desprez	Tisserin	0	0	16	1
Marcy	CETA SQ	Loriquet	seuil ramu atteint le 19 juillet			
Nizy le comte	ITB 02	Chloelia KWS	3	0	17	0
Retheuil	SES VDH	Bonsai	1	0	18	8
Savy	SLS	Iceberg	seuil ramu atteint le 19 juillet			
Thenelles	CERENA	Loriquet	1	0	0	6
Urvillers	TEREOS	Acacia	0	0	38	1

OISE						
ZONE NORD OUEST						
Bonneuil les eaux	Agriculteur	CRICQUET	0	0	3	0
Broquiers	CA60	ORIGAN	non communiqué			
Catillon Fumechon	SES VDH	BEETLE	seuil ramu atteint le 19 juillet			
Fitz James	LEGTA	CRICQUET	0	0	4	2
ZONE NORD EST						
Villeselve	FREDON PIC	BEETLE	2	0	5	0
Beaulieu les Fontaines	SLS	CRICQUET	0	0	11	0
Varesnes	CA60	DAPHNA	0	0	8	0
Rouvillers	ITB60	ACACIA	seuil rouille atteint le 19 juillet			
ZONE SUD OUEST						
La Bosse	AGRI/CER60	ICEBERG	1	0	7	0
Serans	SRAL	FORTISSIMA KWS	0	0	17	5
Uilly St Georges	CA60	CAPELLA	0	0	0	0
Cires les Mello	ITB60	CAPELLA	3	0	2	0
ZONE SUD EST						
Choisy la Victoire	TEREOS	FLORENA KWS	3	0	16	9
Moyvillers	ITB60	MILLENNIA KWS	seuil rouille atteint le 19 juillet			
Barbery	CA60	ACACIA	13	3	16	6
Verberie	ITB60	TISSERIN	seuil rouille atteint le 19 juillet			
		CHLOELIA KWS	0	0	11	0
hautefontaine	KWS	FLORENA KWS	1	0	10	3

Aphanomycès :

Suite aux forts excès d'eau de ce printemps, des **dégâts d'aphanomycès (champignons du sol)** sont visibles depuis plus d'un mois, principalement sur des parcelles où dans le passé, la fonte de semis a été observée en semis tardif. En 2016 pas de soucis pour la levée, mais l'attaque a connu son pic alors que les betteraves étaient déjà d'une taille conséquente. **Le phénomène est accentué** au sein des parcelles qui présentent des teneurs faibles, voire nulles en CaCO₃.



Les zones sujettes aux excès d'eau sont favorables au développement du champignon - ITB



Les dégâts sur racine peuvent aller jusqu'à la pourriture complète de celle-ci.
NE PAS CONFONDRE AVEC LE RIZOCTONE BRUN. - ITB

Bulletin édité sur la base des observations réalisées par les partenaires du réseau Picardie : Acolyance, Agora, Arvalis, Asel, Bayer Cropscience, Bully Grains, Calipso, Calira, Capseine, Capseine, CFA Le Paracliet, CER France 60, Cereana, les CETAS 02, les CETAS 80, Terres Inovia, Chambres d'Agriculture de l'Aisne, de l'Oise, de la Somme, Chambre d'Agriculture d'Ile de France, Ets Charpentier, Ets Compas, Coop de Milly sur Thérain, Ets Bitz, FREDON Picardie, FREDON Nord Pas de Calais, Inra, ITB 02-60-80, Maison familiale de Villers Bocage, Noriap, Sanaterra, St Louis Sucre, Tereos, Ternoveo, Textilin, Ucac, Unéal, Valfrance, Vivescia, Van Robaeys Frères, le SRAL Picardie - M. Alain BECUE, M. Arnaud COLIN, Mr POLIN Technipro.

Bulletin rédigé par les animateurs régionaux des filières : **Céréales** : F. Dumoulin - Chambre d'Agriculture de l'Oise et E. Gagliardi - Arvalis Institut du Végétal. **Colza** : A. Vanboxsom - Terres Inovia. M. Roux Duparque - Chambre d'Agriculture de l'Aisne. **Maïs** : V. Duval - Fredon Picardie et B. Carpentier - Arvalis Institut du Végétal. **Protéagineux** : V. Duval - Fredon Picardie et A. Tournier - Chambre d'Ag. de l'Aisne. **Lin** : H. Georges - Chambre d'Ag. de la Somme et D.CAST - Arvalis. **Betteraves** : H. Hemenyck - Chambre d'Ag. de l'Oise et P. Delefosse - ITB 60. **Luzeerne** : T. Leroy - Chambre d'Ag. de la Somme

Directeur de la publication : Christophe BUISSET - Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Nord Pas de Calais Picardie - 19 bis rue Alexandre Dumas - 80 000 AMIENS - Tél. : 03 22 33 69 00 Fax: 03 22 33 69 99

Publication gratuite, disponible sur les sites Internet <http://draaf.nord-pas-de-calais-picardie.agriculture.gouv.fr/> et www.chambres-agriculture-picardie.fr - Chambre d'Agriculture Nord Pas de Calais Picardie

Coordination et renseignements : Jean Pierre Pardoux - Tél : 03 22 33 69 28 - E-mail : jp.pardoux@somme.chambagri.fr

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture et le ministère de l'écologie, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.